

Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite

Rapport de gestion

Troisième trimestre de 2009

Le présent rapport de gestion décrit nos activités, notre rendement et notre situation financière pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2009 par rapport aux périodes correspondantes de 2008. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes les accompagnant du troisième trimestre de 2009, ainsi que nos états financiers consolidés vérifiés et les notes les accompagnant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 et le rapport de gestion connexe. Tous les montants du présent document, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens. Nos états financiers consolidés ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada »).

Dans le présent document, à moins d'indication contraire, les termes « nous », « notre », « nos » et « Placements Bell Aliant, s.e.c. » font référence à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et à ses filiales. En préparant ce document, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'à la date du présent rapport de gestion, soit le 10 novembre 2009, sauf indication contraire.

De l'information additionnelle à notre égard et à l'égard du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le « Fonds »), y compris les rapports annuels et trimestriels, les compléments d'information, les notices annuelles et les circulaires d'information, se trouvent sous la rubrique « Rapports financiers » du site Web du Fonds, à l'adresse www.bellaliant.ca, ou sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Informations prospectives

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective qui a trait à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation futurs. Les informations prospectives ont pour but de fournir au lecteur des renseignements sur nos attentes, nos plans et nos priorités pour 2009 et pour les périodes futures. Les lecteurs sont avisés que l'utilisation de ces informations à d'autres fins peut ne pas être appropriée. Ces informations sont fondées sur nos prévisions et nos estimations actuelles quant aux marchés sur lesquels nous exerçons des activités, ainsi que sur nos opinions et les hypothèses relatives à ces marchés. À moins d'indication contraire, les informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes au 10 novembre 2009. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être décelées par des termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « s'attendre à », « compter », « chercher », « avoir l'intention de » et d'autres termes semblables. Ces informations comportent des risques et des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles ainsi que des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs de risque pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans pour autant s'y limiter : notre capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans; la conjoncture économique générale; l'intensification de la concurrence; l'évolution de la réglementation; la dépendance envers les systèmes; la dépendance envers les principaux fournisseurs; l'évolution de la technologie; les charges d'exploitation et les dépenses en immobilisations requises; les relations avec BCE Inc. (« BCE ») et Bell Canada; la capitalisation des régimes de retraite; le risque d'illiquidité et le risque de financement; les clauses restrictives relatives à la dette et autres; les droits de gouvernance de BCE; la dépendance à l'égard du personnel clé et les relations de travail; le succès des acquisitions et des cessions; les éventualités de nature juridique et les modifications apportées aux lois. Certains de ces facteurs de risque sont presque totalement indépendants de notre volonté. En outre, nous avons formulé un certain

nombre d'hypothèses relativement aux informations prospectives dans ce rapport de gestion, notamment en ce qui a trait à l'économie canadienne, aux marchés, aux résultats financiers et d'exploitation et aux opérations. Veuillez vous reporter à la rubrique « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails sur ces hypothèses et facteurs de risque, entre autres. Si l'un de ces facteurs de risque avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives se révélaient inexactes, les résultats ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou des événements prévus. À moins d'indication contraire, les informations prospectives ne tiennent pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents ou exceptionnels annoncés ou se produisant une fois que les informations ont été fournies. Toutes les informations prospectives contenues dans le présent document et les documents dont il est fait mention dans le présent document sont fournies sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits que nous avons prévus se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. À moins que les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ne l'exigent, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ni de réviser ces déclarations prospectives et nous ne nous engageons aucunement à les mettre à jour ni à les réviser, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles à la suite d'événements futurs, ou pour toute autre raison. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à quelque information prospective que ce soit.

Veuillez également consulter la rubrique intitulée « Renseignements prospectifs » de notre communiqué de presse du 2 février 2009 présentant les résultats de 2008 et les prévisions financières pour 2009 pour le Fonds et pour Placements Bell Aliant, s.e.c., qui se trouve aux adresses www.bellaliant.ca et www.sedar.com.

Notre société

Nous sommes l'un des plus grands fournisseurs nord-américains de services de communications régionales et nous offrons des services d'information, de communications et de technologie à environ 5,3 millions de Canadiens au Canada atlantique, en l'Ontario et au Québec.

Nos principales activités sont exercées par Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (« Bell Aliant, s.e.c. »), par Télébec, société en commandite (« Télébec ») et par NorthernTel, société en commandite (« NorthernTel »). Nous exerçons nos activités au sein d'un seul secteur isolable, ce qui traduit la façon dont nous sommes organisés et gérés aux fins de la planification et de l'évaluation du rendement ainsi que de la prise de décisions en matière de répartition des ressources.

Contexte dans lequel nous exerçons nos activités

État de la concurrence

La source de concurrence la plus vive à laquelle nous faisons face provient encore des sociétés de câblodistribution qui élargissent leur zone de services locaux et qui offrent des forfaits sur nos territoires de desserte. Le chevauchement de ces zones de couverture de la concurrence s'est accru pour atteindre environ 64 % des foyers de nos territoires à la fin de septembre 2009, soit 9 points de pourcentage de plus qu'à la période correspondante de l'exercice précédent. Nous prévoyons une croissance soutenue de la zone de couverture et de l'intensité de nos concurrents.

Pour lutter contre cette pression exercée par les concurrents, nous continuons de nous engager à offrir un service à la clientèle, un choix et des installations de la plus grande qualité à nos clients. Nous améliorons continuellement nos produits et nos services, nous faisons la promotion de notre propre *Forfait économique^{MC}* et de nos propres offres groupées et nous collaborons avec les clients de façon à fournir des solutions novatrices et complètes. Nous continuons d'investir dans nos collectivités et de soutenir les activités qui sont importantes pour nos clients et nos employés. Nous demeurons concentrés sur la réalisation fructueuse de nos objectifs stratégiques. Veuillez vous reporter aux réalisations présentées à la rubrique « Stratégie » pour obtenir plus de détails.

Contexte réglementaire

Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») ainsi que par le gouvernement fédéral influent sur nos activités en vertu de la *Loi sur les télécommunications* et de la *Loi sur la radiodiffusion*. Nous participons fréquemment aux processus de consultation publique qui mènent à ces décisions en soumettant des exposés, des opinions et des commentaires au CRTC. Nous collaborons également avec d'autres représentants du secteur et parties intéressées pour réclamer la réforme de la réglementation que nous estimons nécessaire et justifiée, tout en nous prononçant contre les parties qui souhaitent voir s'alourdir le fardeau réglementaire imposé à notre secteur d'activité.

Pour une analyse détaillée, veuillez vous reporter à la rubrique « Modifications réglementaires ».

Planification en vue des futures modifications apportées aux règles fiscales

Par suite des modifications annoncées précédemment par le gouvernement fédéral à l'égard de la loi fiscale, à compter du 1^{er} janvier 2011, le Fonds sera imposé comme s'il était une société. Le Fonds détient 82,5 % de nos parts de société en commandite et la tranche résiduelle de 17,5 % est détenue par BCE et Bell Canada. Nous prévoyons que le Fonds recommandera à ses porteurs de parts une opération à imposition différée visant sa conversion, qui le fera passer d'une fiducie de revenu à une société, en vertu des règles de conversion promulguées à titre de loi le 12 mars 2009. Nous prévoyons que la conversion prendra effet le 1^{er} janvier 2011 ou avant cette date et nous étudions attentivement les circonstances particulières et les possibilités qui s'offrent à nous dans le but de déterminer la meilleure façon de structurer la conversion. Actuellement, nous prévoyons que notre abri fiscal devrait être suffisant pour reporter l'engagement d'un passif d'impôts pour un minimum de 18 mois et un maximum de 24 mois après la conversion du Fonds en société. Nous continuons également d'étudier les stratégies et les options qui pourraient atténuer l'incidence que le paiement d'impôts sur les bénéficiaires aura sur les distributions qui sont versées aux porteurs de parts du Fonds. Nous ne nous attendons pas à ce que ces mesures de conversion aient une incidence sur notre modèle d'affaires ou sur nos plans d'exploitation.

Revue du troisième trimestre

Sommaire des résultats

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de neuf mois ²		
	2009	2008 ²	Variation en %	2009	2008	Variation en %
Produits d'exploitation	785,8 \$	806,6 \$	(2,6)	2 388,6 \$	2 443,1 \$	(2,2)
BAIIA ¹	374,9 \$	371,0 \$	1,1	1 100,8 \$	1 084,7 \$	1,5
Bénéfice d'exploitation ¹	163,7 \$	171,3 \$	(4,4)	478,7 \$	487,8 \$	(1,9)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	98,8 \$	95,1 \$	3,9	277,9 \$	255,6 \$	8,7
Perte nette liée aux activités abandonnées	(7,0) \$	(1,6) \$	n.s.	(14,3) \$	(13,4) \$	6,7
Bénéfice net	91,8 \$	93,5 \$	(1,8)	263,6 \$	242,2 \$	8,8

n.s. non significatif

1. Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.

2. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées d'Innovatia Inc. et de nos activités de xwave New England.

Les produits d'exploitation ont diminué de 2,6 %, soit 20,8 M\$, au troisième trimestre de 2009 et de 2,2 %, soit 54,5 M\$, depuis le début de l'exercice, par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2008. Les produits tirés des services locaux et interurbains continuent de diminuer, principalement en raison des pertes au profit des concurrents et du remplacement par d'autres services. Les autres produits ont également diminué en 2009, principalement en raison de la baisse des produits d'exploitation tirés de l'impartition qui découle du rapatriement, par Bell Mobilité, d'activités que nous exerçons en 2008, ainsi que de la baisse des ventes de produits, des produits tirés de la location et du travail à la commande. Le total des produits tirés des services de technologies de l'information (« TI ») a également diminué au

cours du troisième trimestre et depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, mais le moment et la composition des services de TI et des solutions matérielles de TI en 2009 ont donné lieu à des fluctuations, sur une base trimestrielle, par rapport à l'exercice précédent. Les importantes ventes de produits liés aux TI au premier trimestre de 2009 ont contribué à l'augmentation des produits tirés des solutions matérielles de TI depuis le début de l'exercice par rapport à 2008. La diminution des produits tirés des services de TI depuis le début de l'exercice 2009 par rapport à 2008 a plus que contrebalancé la croissance des produits tirés des solutions matérielles de TI. La diminution reflète essentiellement la comptabilisation, au premier trimestre de 2008, de produits d'exploitation tirés des services de TI liés à un projet de TI d'envergure dans le secteur des soins de santé au Québec qui avaient auparavant été reportés. La croissance de nos produits tirés des services de données et des services sans fil, principalement attribuable à l'accroissement de nos clientèles des services Internet et des services sans fil, a contrebalancé en partie ces diminutions de produits. Veuillez vous reporter à la rubrique intitulée « Résultats d'exploitation » pour obtenir plus de détails.

Malgré la diminution des produits d'exploitation, nous avons réduit les charges d'exploitation, de telle sorte que le BAIIA a augmenté de 1,1 %, ou 3,9 M\$, au troisième trimestre de 2009 par rapport au troisième trimestre de 2008, et de 1,5 %, ou 16,1 M\$, depuis le début de l'exercice. La plus grande partie de l'augmentation du BAIIA découle des réductions de coûts liés à la main-d'œuvre et des autres mesures de compressions de coûts, et l'ajustement non récurrent de 3,0 M\$ qui a réduit les charges liées au régime de rémunération incitative à long terme à l'intention des membres de la haute direction y a également contribué. Après normalisation pour tenir compte de cet ajustement, la croissance du BAIIA depuis le début de l'exercice s'est chiffrée à 1,2 %.

Le BAIIA a augmenté et la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux a diminué en raison de la baisse des coûts des services rendus au cours de la période; toutefois, notre amortissement a augmenté, car la durée de vie utile de certaines immobilisations a fluctué. De plus, au troisième trimestre de 2009, nous avons constaté des frais de restructuration et autres frais dans le cadre de mesures favorisant la productivité qui visent à créer une structure de coûts plus efficiente et nous n'avons comptabilisé aucune charge semblable au troisième trimestre de 2008. Par conséquent, au troisième trimestre de 2009, le bénéfice d'exploitation a diminué de 4,4 %, ou 7,6 M\$, par rapport au troisième trimestre de 2008 et il a diminué de 1,9 %, ou 9,1 M\$, depuis le début de l'exercice.

Au troisième trimestre de 2009, le bénéfice net a diminué de 1,7 M\$, par rapport à celui du troisième trimestre de 2008. Cette diminution s'explique par la hausse de 3,7 M\$ du bénéfice net lié aux activités poursuivies, contrebalancée par l'augmentation de 5,4 M\$ de la perte nette liée aux activités abandonnées. Depuis le début de l'exercice, le bénéfice net a augmenté de 21,4 M\$ par rapport à 2008, ce qui tient compte d'une augmentation de 22,3 M\$ du bénéfice net lié aux activités poursuivies, laquelle a été réduite par une augmentation de 0,9 M\$ de la perte nette liée aux activités abandonnées.

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 3,7 M\$ au troisième trimestre et de 22,3 M\$ depuis le début de l'exercice, alors que la diminution du bénéfice d'exploitation a été essentiellement contrebalancée par la hausse des économies d'impôts sur les bénéfices et la baisse de la part des porteurs sans contrôle dans nos résultats de 2009 par rapport à 2008. De plus, le bénéfice net lié aux activités poursuivies depuis le début de l'exercice a également été touché négativement par une perte liée aux instruments financiers dérivés de 13,3 M\$ qui découle du règlement de swaps de taux d'intérêt fixe-variable dans le cadre du remboursement de notre dette à taux variable en mai 2009.

La perte nette liée aux activités abandonnées a augmenté de 5,4 M\$ au troisième trimestre de 2009 et de 0,9 M\$ depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2008, principalement en raison du classement d'Innovatia Inc. (« Innovatia ») dans les activités abandonnées au troisième trimestre de 2009. Un accord visant la vente de la totalité des actions d'Innovatia a été conclu le 30 septembre 2009. En 2008, la perte nette liée aux activités abandonnées depuis le début de l'exercice reflétait également une perte de 10,8 M\$ liée aux activités d'Atlantic Mobility Products (« AMP »), principalement en raison d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 11,2 M\$.

Liquidités distribuables

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des liquidités distribuables normalisées et liquidités distribuables pour les trimestres et les périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2009 et 2008. Le tableau présente également des renseignements supplémentaires sur les liens entre les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, le bénéfice net et les distributions en espèces déclarées. Étant donné que nos activités soutiennent en définitive les distributions aux porteurs de parts du Fonds, les liquidités distribuables combinent notre rendement au chapitre des liquidités et celui du Fonds.

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de neuf mois ⁴		
	2009	2008 ⁴	Variation en %	2009	2008	Variation en %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	298,1 \$	307,9 \$	(3,2)	803,5 \$	894,2 \$	(10,1)
Ajouter (déduire) : Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds et aux activités abandonnées	(4,6)	(0,3)	n.s.	(26,6)	(4,1)	n.s.
Dépenses en immobilisations	(114,7)	(138,2)	17,0	(343,7)	(359,9)	4,5
Liquidités distribuables normalisées ¹	178,8 \$	169,4 \$	5,5	433,2 \$	530,2 \$	(18,3)
Ajouter (déduire) : Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts	23,7	6,0	n.s.	149,1	31,6	n.s.
Autres ajustements	5,3	3,9	35,9	8,6	7,6	13,2
Liquidités distribuables ¹	207,8 \$	179,3 \$	15,9	590,9 \$	569,4 \$	3,8
Bénéfice net	91,8 \$	93,5 \$	(1,8)	263,6 \$	242,2 \$	8,8
Distributions en espèces déclarées ²	165,1 \$	164,9 \$	0,1	495,1 \$	493,1 \$	0,4
Excédent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur les distributions en espèces déclarées ³	128,4 \$	142,7 \$	(10,0)	281,8 \$	397,0 \$	(29,0)
Excédent (insuffisance) du bénéfice net par rapport aux distributions en espèces déclarées	(73,3) \$	(71,4) \$	(2,7)	(231,5) \$	(250,9) \$	7,7

n.s. non significatif

1. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour une définition et pour un rapprochement complet des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables.
2. Les distributions en espèces déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds à l'intention des porteurs de parts et par Placements Bell Aliant, s.e.c. et Bell Aliant, s.e.c. à l'intention de Bell Canada et de BCE sur les parts qui peuvent être échangées contre des parts du Fonds.
3. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les flux de trésorerie générés par le Fonds et les activités abandonnées.
4. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées d'Innovatia Inc. et de nos activités de xwave New England.

Les liquidités distribuables normalisées du troisième trimestre de 2009 se sont chiffrées à 178,8 M\$, soit une hausse de 9,4 M\$, ou 5,5 %, par rapport au trimestre correspondant de 2008. L'augmentation découle principalement d'une diminution de 23,5 M\$ des dépenses en immobilisations au troisième trimestre de 2009 par rapport au troisième trimestre de 2008, contrebalancée par une diminution de 9,8 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation au troisième trimestre de 2009 par rapport au trimestre correspondant de 2008. Depuis le début de l'exercice 2009, les liquidités distribuables normalisées ont diminué de 97,0 M\$, ou 18,3 %, par rapport à la période correspondante de 2008, en raison d'une diminution de 90,7 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et d'une diminution de 7,8 M\$ des liquidités distribuables normalisées liées aux activités abandonnées, contrebalancées par la baisse de 16,2 M\$ des dépenses en immobilisations. Veuillez vous reporter à la rubrique « Sommaire des flux de trésorerie » pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les dépenses en immobilisations.

Contrairement à celui des liquidités distribuables normalisées, notre calcul des liquidités distribuables exclut les variations du fonds de roulement, les frais de restructuration et certains autres éléments que nous finançons au moyen de réserves de liquidités ou d'emprunts à court terme. Selon ce calcul, les liquidités distribuables, qui se sont établies à 207,8 M\$ au troisième trimestre de 2009, ont augmenté de 28,5 M\$, ou 15,9 %, par rapport au trimestre correspondant de 2008. Cette augmentation découle essentiellement de la croissance de 3,9 M\$ du BAIIA et de la baisse de 23,5 M\$ des dépenses en

immobilisations. Les liquidités distribuables, qui se sont établies à 590,9 M\$ depuis le début de l'exercice, représentent une augmentation de 21,5 M\$, ou 3,8 %, essentiellement liée à la croissance du BAIIA et à la baisse des dépenses en immobilisations, contrebalancées par la baisse des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées.

Au cours du troisième trimestre de 2009, les distributions en espèces déclarées se sont établies à 165,1 M\$, ou 79,5 % des liquidités distribuables, comparativement à 164,9 M\$, ou 92,0 % des liquidités distribuables, au trimestre correspondant de 2008. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, les distributions en espèces déclarées se sont établies à 495,1 M\$, ou 83,8 % des liquidités distribuables, comparativement à 493,1 M\$, ou 86,6 %, à la période correspondante de 2008. La diminution du ratio de distribution lié aux liquidités distribuables pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2009 est imputable à la stabilité du niveau des distributions par rapport à 2008, alors que les liquidités distribuables ont augmenté tant au troisième trimestre que depuis le début de l'exercice 2009 par rapport aux périodes correspondantes de 2008.

Stratégie

Points saillants des réalisations stratégiques au troisième trimestre de 2009

Notre stratégie pour 2009 met à profit nos stratégies passées et les succès que nous avons pu connaître au cours des derniers exercices. Nous nous concentrons sur la réalisation de cinq objectifs stratégiques :

1. Améliorer l'expérience client;
2. Fidéliser notre clientèle;
3. Accroître nos services à large bande;
4. Établir une nouvelle structure de coûts;
5. Mobiliser nos employés.

Au cours du troisième trimestre de 2009, nous avons fait des progrès en ce qui a trait à la réalisation de nos cinq objectifs stratégiques en faisant évoluer nos activités commerciales en cours comme il est décrit ci-après.

Améliorer l'expérience client

Au troisième trimestre de 2009, nos résultats liés au service ont continué de s'améliorer grâce à des offres de service bonifiées et à des processus, des outils et de la formation améliorés. Parmi les faits saillants relatifs à ces mesures, on trouve la mise en œuvre de notre service Jour même ou lendemain, qui offre à nos clients des services de télévision, Internet et sur fil une garantie de service selon laquelle un technicien sera envoyé le jour même ou le lendemain, sans autres frais, si un problème ne peut être résolu à distance. Dans notre région du centre, nous constatons les avantages de ce programme, qui a une incidence positive sur le temps nécessaire pour effectuer une demande de réparation. Les travaux de maintenance proactive que nous avons effectués plus tôt au cours de l'exercice ont une incidence favorable globale sur le nombre de demandes de réparation.

Au cours du troisième trimestre de 2009, nous avons mis à niveau la plateforme de courrier électronique pour les clients résidentiels et d'affaires, ce qui a accru considérablement la capacité de stockage de la boîte aux lettres électronique, a amélioré la capacité d'envoi et de réception de pièces jointes plus volumineuses et a amélioré l'application de courriel Web. Nous avons également mis en œuvre une nouvelle technologie de téléphone intelligent dans nos centres de service à la clientèle de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, laquelle a permis d'améliorer l'acheminement des appels, les sélections sur menu, le suivi et les outils de gestion.

Nos efforts soutenus visant à respecter notre promesse et à bien faire les choses au premier essai continuent de se refléter dans l'ensemble des résultats de nos mesures du rendement.

Fidéliser notre clientèle

Notre plus grande priorité demeure la fidélisation de nos clients devant l'intensification continue de la concurrence. En plus de nos programmes pour améliorer l'expérience client, qui sont essentiels pour fidéliser les clients, nous exécutons de nombreux programmes visant à nous assurer que nous maximisons la fidélisation de notre clientèle pour toutes nos gammes de produits.

Nous avons accru le nombre d'offres et d'activités liées à la concurrence au troisième trimestre de 2009, en réaction à la « campagne du sofa » de Rogers Communications Inc., ainsi qu'à des offres d'autres concurrents.

Nous avons poursuivi le lancement de la nouvelle image de Bell Aliant au Canada atlantique en présentant l'image sur davantage de nos camions, de nos immeubles et de notre matériel promotionnel.

Sur le marché d'affaires, les modifications que nous avons apportées plus tôt en 2009 à notre force de vente améliorent nos relations avec nos clients. La réorientation de la structure sectorielle de nos équipes vers une structure géographique donne lieu à une meilleure connaissance des activités de nos clients et de leur contexte d'exploitation, ainsi qu'à la création de relations plus solides avec les principaux décideurs.

Accroître nos services à large bande

En septembre 2009, nous avons commencé à connecter les clients de Fredericton à notre service de fibre optique jusqu'au domicile (« *FibreOP^{MD}* »). Nous prévoyons que le service *FibreOP^{MD}* sera offert à tous les résidents de Fredericton et de Saint John d'ici le milieu de l'exercice 2010 et que la vitesse du service Internet et l'expérience de la télévision haute définition (« HD ») qu'il offrira à ces marchés seront les meilleures de leur catégorie. Jusqu'à maintenant, les ventes vont bon train et les clients émettent des commentaires positifs.

Nous continuons d'élargir notre zone de couverture du service à large bande et nous y avons ajouté 21 500 foyers au cours du troisième trimestre de 2009, ce qui a porté notre couverture à plus de 76 % des foyers de notre territoire.

Nous avons accru un certain nombre de fois la vitesse de nos services Internet haute vitesse, notamment en faisant passer la vitesse du service haute vitesse ultra de 5 à 7 mégabits par seconde (Mbps) et la vitesse du service haute vitesse Max de 10 à 14 Mbps.

De nombreuses mises à niveau ont été effectuées pour notre service Télé Bell Aliant au cours du troisième trimestre de 2009, lesquelles étaient particulièrement centrées sur notre produit HD et notre service de récepteur vidéo personnel (« RVP »).

Établir une nouvelle structure de coûts

Les améliorations à la structure de coûts, particulièrement celles qui découlent de nos mesures de restructuration en 2008 et en 2009, ont donné lieu à d'importantes diminutions des charges, notamment les coûts liés à la main-d'œuvre. Au cours du troisième trimestre de 2009, nous avons continué de mettre l'accent sur la compression des coûts pour un certain nombre de secteurs. Nous avons continué de renégocier des contrats avec plusieurs fournisseurs importants en vue d'obtenir des tarifs moins élevés dans le cadre d'un programme élargi centré sur l'amélioration de notre processus global d'approvisionnement. De plus, comme il a été expliqué précédemment, des améliorations ont été apportées à la technologie du téléphone intelligent des centres de contact, lesquelles ont du même coup donné lieu à des économies de coûts et à des améliorations à long terme et permanentes liées au service à la clientèle.

Mobiliser nos employés

En 2009, nous sommes déterminés à renforcer notre culture axée sur la performance au moyen d'un meilleur alignement du rendement personnel et des objectifs de l'entreprise et de la poursuite de nos investissements dans le développement du leadership.

Afin de motiver davantage les employés à susciter la loyauté des clients, nous avons lancé le programme Prends-le personnel pour les employés de l'Ontario et du Québec. Le programme Prends-le personnel

est un programme interne de références en ligne par lequel les employés aident leurs amis ou leur famille à l'égard de nos produits et services.

Plus récemment, nous avons lancé notre plus importante campagne interne à ce jour, laquelle est liée à notre commandite des Jeux olympiques de 2010 à Vancouver. Cette campagne a pour but de susciter la participation des employés dans le rôle que nous jouons à titre de commanditaire de cet événement mondial. Les employés peuvent soumettre leur candidature au programme des porteurs du flambeau olympique et ils courent la chance de gagner un voyage aux Jeux olympiques en fournissant des références dans le cadre du programme Prends-le personnel. En outre, un certain nombre d'employés ont vu leur candidature visant leur affectation en Colombie-Britannique, pour aider au déroulement opérationnel des Jeux olympiques, être acceptée.

Résultats d'exploitation

Notre rendement financier est évalué au moyen des liquidités distribuables, des produits d'exploitation, du BAIIA et du bénéfice d'exploitation.

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de neuf mois ²		
	2009	2008 ²	Variation en %	2009	2008	Variation en %
Services locaux et d'accès	341,8 \$	356,8 \$	(4,2)	1 020,9 \$	1 055,8 \$	(3,3)
Services interurbains	111,2	117,0	(5,0)	323,5	342,5	(5,5)
Services de données	207,8	198,9	4,5	615,2	590,0	4,3
Services de technologies de l'information	61,3	62,8	(2,4)	238,0	244,9	(2,8)
Services sans fil	24,3	21,9	11,0	65,3	59,3	10,1
Autres produits	39,4	49,2	(19,9)	125,7	150,6	(16,5)
Produits d'exploitation	785,8 \$	806,6 \$	(2,6)	2 388,6 \$	2 443,1 \$	(2,2)
Charges d'exploitation	410,9	435,6	(5,7)	1 287,8	1 358,4	(5,2)
BAIIA ¹	374,9 \$	371,0 \$	1,1	1 100,8 \$	1 084,7 \$	1,5
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	20,0	25,1	(20,3)	64,7	74,6	(13,3)
Amortissement	177,4	174,6	1,6	530,8	522,3	1,6
Frais de restructuration et autres frais	13,8	–	n.s.	26,6	–	n.s.
Bénéfice d'exploitation ¹	163,7 \$	171,3 \$	(4,4)	478,7 \$	487,8 \$	(1,9)
Autres charges	(0,8)	(0,6)	(33,3)	12,2	2,0	n.s.
Intérêts débiteurs	40,0	38,1	5,0	116,5	117,2	(0,6)
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	(8,4)	(0,9)	n.s.	(32,1)	(4,8)	n.s.
Part des porteurs sans contrôle	34,1	39,6	(13,9)	104,2	117,8	(11,5)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	98,8 \$	95,1 \$	3,9	277,9 \$	255,6 \$	8,7
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(7,0)	(1,6)	n.s.	(14,3)	(13,4)	(6,7)
Bénéfice net	91,8 \$	93,5 \$	(1,8)	263,6 \$	242,2 \$	8,8

n.s. non significatif

1. Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.
2. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées d'Innovatia Inc. et de nos activités de xwave New England.

Produits d'exploitation

Services locaux et d'accès

Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès proviennent essentiellement de la prestation des services d'accès au réseau (« SAR »), ainsi que des fonctions de service améliorées, des paiements de contribution et des paiements des concurrents pour l'accès au réseau. Bien que le nombre total de clients des SAR au 30 septembre 2009 ait diminué de 4,9 % par rapport au 30 septembre 2008, nous avons pu limiter à 4,2 %, ou 15,0 M\$, pour le troisième trimestre de 2009 et à 3,3 %, ou 34,9 M\$, depuis le début de l'exercice, la baisse des produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès par

rapport aux périodes correspondantes de 2008. Au troisième trimestre de 2008, un rajustement favorable, rétroactif et non récurrent des produits d'exploitation tirés des subventions a été enregistré. En excluant ce rajustement, la diminution des produits d'exploitation tirés des services locaux se serait établie à 3,4 % au troisième trimestre de 2009. La diminution des produits d'exploitation a continué d'être atténuée par des programmes visant la fidélisation de nos clients à valeur élevée, des augmentations de prix et de nouvelles percées sur le plan des fonctions de service.

Au 30 septembre 2009, le nombre de clients résidentiels des SAR était inférieur de 5,5 % au nombre enregistré au 30 septembre 2008, et le nombre de clients d'affaires des SAR était inférieur de 3,8 %. Dans notre marché résidentiel, nous continuons d'enregistrer des pertes au profit des concurrents en raison de l'intensification de la concurrence et de l'élargissement de la zone de couverture des concurrents du secteur de la câblodistribution, ainsi que du remplacement par d'autres services comme les services sans fil et les services voix sur IP. De plus, la récession a affaibli le marché et a ralenti le rythme des nouvelles installations. La diminution du nombre de clients d'affaires des SAR est essentiellement imputable à la migration continue des lignes découlant de la perte d'un contrat conclu avec le gouvernement fédéral en 2008.

Services interurbains

Les produits d'exploitation tirés des services interurbains, lesquels proviennent de la prestation des services interurbains et des appels interurbains entrants, ont diminué de 5,0 %, ou 5,8 M\$, au troisième trimestre de 2009 et de 5,5 %, ou 19,0 M\$, depuis le début de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2008. La diminution des produits d'exploitation tirés des services interurbains s'explique par un recul du nombre de minutes d'appels interurbains et des produits d'exploitation moyens par minute. Le recul de 3,7 % du nombre de minutes d'appels interurbains pour le trimestre et de 4,0 % depuis le début de l'exercice est imputable aux pertes de clients et au remplacement par les services de courriel, de téléphonie cellulaire et les services IP. Le recul de 2,9 % des produits d'exploitation moyens par minute, pour le trimestre, et de 2,1 % depuis le début de l'exercice est imputable aux baisses de prix, principalement pour nos grandes entreprises clientes, et à la tendance soutenue des clients à passer d'un service basé sur le tarif à la minute à un forfait illimité ou à utilisation étendue à prix fixe.

Services de données

Les produits d'exploitation tirés des services de données proviennent de la prestation de services d'accès aux données, des services des circuits de données, des services Internet haute vitesse et des services du réseau commuté, des services gérés ainsi que des services et des applications améliorés comme les services de sécurité, d'accès commuté rapide et de Tél Bell Aliant. Au troisième trimestre de 2009, les produits d'exploitation tirés de ces services ont augmenté de 8,9 M\$, ou 4,5 %, par rapport au troisième trimestre de 2008, essentiellement en raison de la croissance de 11,1 M\$, ou 11,3 %, des produits d'exploitation tirés des services Internet. Depuis le début de l'exercice, les produits d'exploitation tirés des services de données et Internet ont augmenté de 25,2 M\$, ou 4,3 %. Du total de ces produits d'exploitation, une tranche de 31,1 M\$, ou 10,8 %, découle de la croissance des produits d'exploitation tirés des services Internet.

Au 30 septembre 2009, le nombre de clients du service Internet haute vitesse avait augmenté de 7,1 % par rapport au 30 septembre 2008, une croissance ayant été observée sur le marché tant résidentiel que commercial. Nous avons connu une forte croissance du nombre de clients des services Internet haute vitesse et bien que ce taux d'augmentation soit inférieur à celui de l'exercice précédent, cette tendance se reflète dans tout le secteur. Nous avons atténué cette baisse du taux de croissance par la commercialisation de services à valeur accrue à l'intention des clients et par des hausses de prix ciblées, ce qui s'est traduit par une augmentation de 2,04 \$, ou 5,6 %, des produits d'exploitation moyens par client (« PEMC ») tirés des services Internet haute vitesse résidentiels, lesquels se sont établis à 38,20 \$ au troisième trimestre de 2009, et par une augmentation de 2,00 \$, ou 5,6 %, des PEMC tirés des services Internet haute vitesse résidentiels enregistrés, lesquels se sont établis à 37,68 \$ depuis le début de l'exercice.

Services de technologies de l'information

Les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI proviennent principalement de notre division xwave, par l'intermédiaire de l'intégration de systèmes, des services de consultation

en TI et des solutions matérielles visant du matériel et des logiciels. Au total, les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI ont diminué de 2,4 %, ou 1,5 M\$, au troisième trimestre de 2009 et de 2,8 %, ou 6,9 M\$, depuis le début de l'exercice, par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2008. Bien que les produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI aient augmenté de 7,6 M\$ depuis le début de l'exercice, la baisse de 2,1 M\$ au troisième trimestre par rapport au trimestre correspondant de 2008 est imputable au moment des ventes de produits, puisque les ventes de produits étaient moindres aux deuxième et troisième trimestres de 2009 et accrues au premier trimestre de l'exercice. Les produits d'exploitation tirés des services de TI ont augmenté légèrement de 0,6 M\$ au troisième trimestre de 2009, mais ont diminué de 14,5 M\$ depuis le début de l'exercice, ce qui s'explique par la comptabilisation au premier trimestre de 2008 de produits d'exploitation auparavant reportés liés à un important projet de TI dans le secteur des soins de santé au Québec.

Services sans fil

Les produits d'exploitation tirés des services sans fil proviennent de la prestation de services de téléphonie cellulaire, de téléavertisseur et de radiotéléphonie mobile par l'intermédiaire de réseaux numériques sans fil des territoires que Télébec, NorthernTel et Kenora Municipal Telephone Services (« KMTS ») desservent au Québec et en Ontario. Les produits d'exploitation ont augmenté de 11,0 %, ou 2,4 M\$, au troisième trimestre de 2009 et de 10,1 %, ou 6,0 M\$, depuis le début de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2008. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de 5,3 % du nombre de clients des services sans fil au 30 septembre 2009 par rapport au 30 septembre 2008, et à la hausse de 2,5 %, ou 1,50 \$, des PEMC depuis le début de l'exercice. La croissance des PEMC s'explique surtout par l'augmentation des produits tirés des services d'itinérance et les percées accrues des fonctions.

Autres produits

Les autres produits sont essentiellement liés à la location et à la vente de terminaux, à la vente d'ordinateurs personnels, à la vente de matériel de télécommunications, au travail à la commande réalisé pour d'importants clients, ainsi qu'aux produits tirés de l'entente d'impartition que nous avons conclue avec Bell Mobilité. Au troisième trimestre de 2009, les autres produits ont diminué de 19,9 %, ou 9,8 M\$, par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2008. Cette diminution découle en partie de la baisse des produits d'exploitation tirés de l'impartition de 1,6 M\$, ou 24,4 %, par suite du rapatriement par Bell Mobilité, en 2008, d'activités que nous exerçons auparavant. De plus, les ventes de produits ont diminué de 4,8 M\$, ou 28,4 %, et le travail à la commande a diminué de 2,9 M\$, ou 89,8 %, par rapport au troisième trimestre de 2008, en raison de l'affaiblissement de l'économie. Depuis le début de l'exercice, les autres produits ont diminué de 16,5 %, ou 24,9 M\$, principalement en raison de la baisse de 10,4 M\$ des produits d'exploitation tirés de l'impartition attribuable au rapatriement par Bell Mobilité, en 2008, d'activités que nous exerçons auparavant, ainsi que de la diminution de 7,5 M\$ du travail à la commande, de la diminution de 5,4 M\$ des ventes de produits et de la diminution de 3,3 M\$ des revenus locatifs.

Charges

Charges d'exploitation

<i>Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)</i>	Trimestres			Périodes de neuf mois¹		
	2009	2008¹	Variation en %	2009	2008	Variation en %
Coût des ventes	126,2 \$	125,7 \$	0,4	426,9 \$	408,9 \$	4,4
Salaires, avantages, main-d'œuvre contractuelle et consultation	145,7	159,2	(8,5)	435,7	485,8	(10,3)
Frais de vente, généraux et d'administration	137,6	147,8	(6,9)	419,5	455,4	(7,9)
Impôts sur le capital	1,4	2,9	(51,7)	5,7	8,3	(31,3)
Charges d'exploitation	410,9 \$	435,6 \$	(5,7)	1 287,8 \$	1 358,4 \$	(5,2)

1. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées d'Innovatia Inc. et de nos activités de xwave New England.

Au troisième trimestre de 2009, le coût des ventes a augmenté de 0,4 %, ou 0,5 M\$, par rapport au trimestre correspondant de 2008. Cette augmentation s'est reflétée dans les charges liées au contenu visuel en raison de l'augmentation du nombre d'abonnés des services de télévision, contrebalancée par la diminution des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI et d'autres produits par rapport au trimestre correspondant de 2008. Depuis le début de l'exercice, le coût des ventes a augmenté de 4,4 %, ou 18,0 M\$, par rapport à la période correspondante de 2008 en raison des tendances semblables enregistrées au troisième trimestre de 2009, sauf en ce qui a trait à l'accroissement des ventes de solutions matérielles de TI, laquelle a fait augmenter le coût connexe des marchandises vendues. En outre, le coût des marchandises vendues lié à une solution d'accès aux services IP offerte à certains clients des services de gros en 2009 a augmenté de 8,6 M\$ d'un exercice à l'autre.

Les coûts liés aux salaires, aux avantages, à la main-d'œuvre contractuelle et à la consultation ont diminué de 8,5 %, ou 13,6 M\$, au troisième trimestre de 2009, par rapport au trimestre correspondant de 2008, en raison de la poursuite des mesures favorisant la productivité qui ont été mises en œuvre à la fin de 2008 et au début de 2009 et qui sont liées à la restructuration des effectifs. Depuis le début de l'exercice, les coûts liés à la main-d'œuvre ont diminué de 10,3 %, ou 50,1 M\$, par rapport à la période correspondante de 2008, ce qui s'explique par la mise en œuvre de ces mesures favorisant la productivité, par l'ajustement non récurrent de 3,0 M\$ au deuxième trimestre qui a réduit les charges liées au régime de rémunération incitative à long terme à l'intention de la haute direction et par le moment de la constatation, au premier trimestre de 2008, des produits et des charges auparavant reportés liés à un projet de TI dans le secteur des soins de santé au Québec.

Au troisième trimestre de 2009, les frais de vente, généraux et d'administration ont reculé de 6,9 %, ou 10,2 M\$, par rapport au trimestre correspondant de 2008. Diverses compressions des coûts et autres réductions de charges d'environ 6,9 M\$ ont été enregistrées, représentées par les réductions de la charge au titre des créances douteuses à la suite d'un examen de notre provision pour créances douteuses, des charges liées à l'immobilier, des impôts fonciers municipaux et des impôts sur les bénéfices provinciaux, ainsi que d'autres charges discrétionnaires. Depuis le début de l'exercice, les frais de vente, généraux et d'administration ont diminué de 7,9 %, ou 35,9 M\$, par rapport à la période correspondante de 2008, essentiellement en raison du moment de la comptabilisation d'honoraires liés au projet dans le secteur des soins de santé au Québec mentionné précédemment, ainsi que des économies de 7,7 M\$ réalisées dans le cadre des ententes commerciales conclues avec Bell Canada et d'autres compressions de coûts et réductions de charges.

Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux

La charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux a diminué de 20,3 %, ou 5,1 M\$, au troisième trimestre de 2009 et de 14,4 %, ou 9,9 M\$, depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2008. La diminution pour le trimestre et depuis le début de l'exercice est principalement attribuable à la baisse des coûts des services rendus de la période découlant d'une hausse du taux moyen utilisé pour actualiser les obligations au titre de nos régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes d'avantages complémentaires de retraite à la fin de 2008. Ces régimes comptaient également moins d'employés actifs qu'au dernier exercice. En outre, les coûts des régimes de retraite à cotisations déterminées (« RRCD ») ont légèrement diminué par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète également une diminution du nombre de participants à ces régimes à la suite des mesures de restructuration qui ont été mises en œuvre au début de 2009.

Amortissement

L'amortissement a augmenté de 1,6 %, ou 2,8 M\$, au troisième trimestre de 2009 et de 1,6 %, ou 8,5 M\$, depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2008. Nous effectuons périodiquement des études sur la durée de vie utile de certaines de nos immobilisations, ce qui se traduit par des variations de notre amortissement.

Frais de restructuration et autres frais

Au troisième trimestre de 2009 et depuis le début de l'exercice, les frais de restructuration et autres frais se sont établis à 13,8 M\$ et à 26,6 M\$, respectivement, et aucuns frais de ce genre n'avaient été enregistrés au cours des périodes correspondantes de 2008. En octobre 2009, nous avons annoncé un

plan qui vise à consolider certains centres de contact au Canada atlantique. Les employés syndiqués qui travaillent dans les centres de contact touchés ont reçu une offre de réinstallation dans les centres de contact qui poursuivent leurs activités. Nous avons estimé le coût de la mise en œuvre de ce plan et avons comptabilisé un passif au titre des coûts liés aux indemnités de départ et autres de 13,0 M\$. Depuis le début de l'exercice, nous avons également engagé des coûts relatifs à la prime d'encouragement à la retraite anticipée offerte à un nombre restreint d'employés syndiqués et aux charges liées à la création d'une nouvelle image.

Autres charges (produits)

Les autres produits ont augmenté de 0,2 M\$ au troisième trimestre de 2009 par rapport au trimestre correspondant de 2008. Depuis le début de l'exercice 2009, les autres charges se sont établies à 12,2 M\$ comparativement à 2,0 M\$ pour la période correspondante de 2008. L'augmentation des autres charges depuis le début de l'exercice tient compte d'un montant de 13,3 M\$ reclassé du poste Autres éléments du résultat étendu en raison de la tranche non constatée auparavant des pertes nettes sur les couvertures de taux d'intérêt qui ont été réglées au deuxième trimestre de 2009.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs ont augmenté de 5,0 %, ou 1,9 M\$, au troisième trimestre de 2009 et ils ont diminué de 0,6 %, ou 0,7 M\$, depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2008. L'augmentation d'un trimestre à l'autre découle essentiellement de la hausse des taux enregistrés dans le cadre du refinancement d'un montant de 350,0 M\$ de la dette en mai 2009. Bien que la dette bancaire à court terme de 350,0 M\$ ait été remplacée par des billets à moyen terme à taux fixe, le niveau d'endettement total est demeuré pratiquement inchangé d'un exercice à l'autre.

Économie d'impôts sur les bénéfices

Une partie de notre bénéfice est réalisée par l'intermédiaire de sociétés en commandite. Le bénéfice imposable réalisé par les sociétés en commandite n'est pas assujéti à l'impôt au niveau des sociétés en commandite; il est plutôt attribué directement à leurs associés respectifs. La charge d'impôts présentée a trait à nos filiales constituées en sociétés par actions dont le bénéfice imposable est assujéti à l'impôt. L'augmentation de 7,5 M\$ de l'économie d'impôts sur les bénéfices au troisième trimestre de 2009, laquelle s'est chiffrée à 8,4 M\$, comparativement à une économie d'impôts sur les bénéfices de 0,9 M\$ pour le trimestre correspondant de 2008, est principalement attribuable au fait que la valeur fiscale des déductions liées aux dépenses en immobilisations est inférieure à leur valeur comptable. Depuis le début de l'exercice, l'économie d'impôts a augmenté de 27,3 M\$ par rapport à la période correspondante de 2008, ce qui s'explique par la hausse de 16,5 M\$ de l'économie d'impôts sur les bénéfices en 2009 qui découle des modifications des taux d'imposition, conjuguée à la hausse de l'économie d'impôts attribuable à la baisse des déductions fiscales liées aux dépenses en immobilisations, contrebalancées par le fait que la valeur fiscale des déductions liées aux régimes de retraites et aux régimes d'avantages complémentaires de retraite ainsi qu'à la charge relative à la dette à long terme soit supérieure à leur valeur comptable.

Part des porteurs sans contrôle

La part des porteurs sans contrôle dans nos résultats représente la participation de 37,9 % de Bell Canada dans notre filiale, Bell Aliant, s.e.c. (34,9 % sur la base des distributions en espèces proportionnelles). Les distributions par part attribuables et versées à Bell Canada sont égales, dans la mesure du possible, aux distributions par part versées par le Fonds à ses porteurs de parts. La part des porteurs sans contrôle liée à la participation de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. est fondée sur la quote-part des distributions en espèces de Bell Aliant, s.e.c. revenant à Bell Canada chaque trimestre.

La part des porteurs sans contrôle dans nos résultats a diminué de 13,9 %, soit 5,5 M\$, au troisième trimestre de 2009 et de 11,5 %, ou 13,6 M\$, depuis le début de l'exercice, par rapport à celle des périodes correspondantes de 2008, ce qui reflète principalement la quote-part de Bell Canada de la diminution du bénéfice net de Bell Aliant, s.e.c. pour la période.

Résultat net lié aux activités abandonnées

Les activités abandonnées en 2009 reflètent les résultats d'exploitation d'Innovatia, de xwave New England Corp (« xwave New England ») et des actifs de nos activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale (« DSA »), alors que les activités abandonnées de 2008 reflètent également les résultats d'exploitation d'AMP. La perte nette liée aux activités abandonnées a augmenté de 5,4 M\$ au troisième trimestre de 2009 et de 0,9 M\$ depuis le début de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2008.

Le 30 septembre 2009, nous avons conclu un accord d'achat d'actions en vertu duquel les cadres supérieurs actuels d'Innovatia acquerront la totalité des actions en circulation d'Innovatia. L'opération a été conclue le 1^{er} novembre 2009 et le produit à la clôture s'est chiffré à 1,5 M\$. De ce fait, nous avons reclassé les résultats d'exploitation d'Innovatia à titre d'activités abandonnées et avons constaté une perte de valeur de 6,1 M\$ découlant de la réduction de la valeur de l'actif net à sa juste valeur. De plus, au troisième trimestre de 2009, Innovatia a enregistré une perte d'exploitation supérieure de 0,3 M\$ à celle du trimestre correspondant de 2008. Depuis le début de l'exercice 2009, Innovatia a enregistré une perte supérieure de 8,7 M\$ à celle de la période correspondante de 2008.

En 2008, AMP a enregistré une perte liée aux activités abandonnées de 10,8 M\$ pour les neuf premiers mois, principalement en raison d'une réduction de valeur de 11,2 M\$ de l'écart d'acquisition comptabilisée au premier trimestre de 2008.

Principales données financières trimestrielles

Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées par trimestre pour les huit derniers trimestres. Cette information trimestrielle n'est pas vérifiée, mais a été préparée de la même façon que nos états financiers consolidés annuels.

Pour les huit trimestres compris dans la période terminée le 30 septembre (en millions de dollars, à l'exception des montants par part)	2009			2008 ³				2007 ³
	T3	T2 ³	T1 ³	T4	T3	T2	T1	T4
Produits d'exploitation	785,8 \$	784,5 \$	818,3 \$	803,2 \$	806,6 \$	806,8 \$	829,7 \$	811,8 \$
BAIIA ¹	374,9 \$	367,2 \$	358,7 \$	365,6 \$	371,0 \$	360,4 \$	353,3 \$	365,2 \$
Bénéfice d'exploitation ¹	163,7 \$	164,5 \$	150,5 \$	112,7 \$	171,3 \$	161,8 \$	154,7 \$	141,6 \$
Bénéfice net (perte nette) :								
Activités poursuivies	98,8 \$	94,7 \$	84,4 \$	81,0 \$	95,1 \$	85,0 \$	75,5 \$	114,9 \$
Activités abandonnées	(7,0)	(5,4)	(1,9)	(1,0)	(1,6)	(0,6)	(11,2)	2,5
Bénéfice net	91,8 \$	89,3 \$	82,5 \$	80,0 \$	93,5 \$	84,4 \$	64,3 \$	117,4 \$
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par part :								
Activités poursuivies	0,62 \$	0,59 \$	0,53 \$	0,50 \$	0,59 \$	0,53 \$	0,47 \$	0,75 \$
Activités abandonnées	(0,05)	(0,03)	(0,02)	–	(0,01)	–	(0,07)	0,02
Bénéfice de base et dilué par part	0,57 \$	0,56 \$	0,51 \$	0,50 \$	0,58 \$	0,53 \$	0,40 \$	0,77 \$
Liquidités distribuables ¹	207,8 \$	186,6 \$	196,5 \$	146,2 \$	179,3 \$	183,3 \$	206,8 \$	169,5 \$
Distributions en espèces déclarées ²	165,1 \$	165,1 \$	164,9 \$	164,8 \$	164,9 \$	164,9 \$	163,3 \$	160,1 \$

1. Le BAIIA, le bénéfice d'exploitation et les liquidités distribuables sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.
2. Les distributions en espèces déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds aux porteurs de parts et par Placements Bell Aliant, s.e.c. et Bell Aliant, s.e.c. à Bell Canada et à BCE sur les parts échangeables en parts du Fonds.
3. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées d'Innovatia et de nos activités de xwave New England.

Les résultats d'exploitation trimestriels reflètent les opérations et tendances importantes suivantes :

- Le premier trimestre de chaque exercice est généralement marqué par des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI supérieurs provenant de clients du secteur public.
- En 2007, nous avons entrepris un programme de restructuration pour faire progresser nos mesures favorisant la productivité. Le coût total du programme s'est chiffré à 27,3 M\$, dont une tranche de 5,2 M\$ a été comptabilisée dans les frais de restructuration et autres frais au quatrième trimestre. D'autres mesures de restructuration ont été entreprises en 2008 : une charge de 60,3 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre afin de mettre en place une nouvelle structure organisationnelle. Pour faire progresser nos mesures favorisant la productivité en 2009, créer une structure de coûts plus efficiente et améliorer notre service à la clientèle, nous avons offert des primes d'encouragement à la retraite volontaire et avons annoncé la consolidation opérationnelle de certains centres de contact du Canada atlantique. Nous avons constaté des frais de restructuration liés à ces mesures de 9,3 M\$, de 2,6 M\$ et de 13,0 M\$ au premier, au deuxième et au troisième trimestres de 2009, respectivement.
- Nous avons comptabilisé une provision pour moins-value au titre des prestations de retraite de 21,4 M\$ au quatrième trimestre de 2007 en diminution d'un excédent comptable de l'un de nos régimes de retraite, provision qui a par la suite été contrepassée au cours du quatrième trimestre de 2008.
- Au quatrième trimestre de 2007, nous avons enregistré une économie d'impôts de 60,6 M\$, principalement en raison de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôts futurs nets découlant des modifications des taux d'imposition.
- Nous avons comptabilisé une réduction de valeur de 11,2 M\$ de l'écart d'acquisition au titre d'AMP au cours du premier trimestre de 2008, inscrite dans le résultat net lié aux activités abandonnées.
- Le 1^{er} mai 2009, nous avons conclu une convention d'achat d'actifs aux termes de laquelle CAE Professional Services (Canada) Inc. (« CAE ») allait acquérir nos activités de DSA, qui étaient exercées sous la marque xwave. Le produit à la conclusion de la vente s'est établi à 16,3 M\$ en espèces et à 7,6 M\$ en débiteurs de CAE liés à des ajustements du bilan après la clôture de l'opération, et un produit additionnel de 8,5 M\$ conditionnel à la concrétisation de certains événements futurs a été enregistré, pour un produit total pouvant atteindre 32,4 M\$. Un gain à la vente avant impôts de 1,9 M\$ a été comptabilisé au deuxième trimestre de 2009, lequel a été pris en compte dans le résultat net lié aux activités abandonnées.
- Le 1^{er} juin 2009, nous avons conclu une convention d'achat d'actions visant l'acquisition par Solutions Abilis Inc. de la totalité des actions en circulation de xwave New England. Le produit à la clôture s'est chiffré à 4,9 M\$, ce qui s'est traduit par la constatation d'une perte à la vente de 2,9 M\$.

Des détails sur nos résultats du troisième trimestre de 2009 sont présentés tout au long du présent document. Des renseignements additionnels sur nos résultats des trimestres précédents figurent dans les états financiers et les rapports de gestion trimestriels qui s'y rapportent, qui sont disponibles sur notre site Web à l'adresse www.bellaliant.ca et qui ont été déposés sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Gestion des finances et du capital

Sommaire des flux de trésorerie

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de neuf mois ¹		
	2009	2008 ¹	Variation en %	2009	2008	Variation en %
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :						
Activités d'exploitation	298,1 \$	307,9 \$	(3,2)	803,5 \$	894,2 \$	(10,1)
Activités de financement	(171,9)	(153,1)	(12,3)	(458,4)	(527,1)	13,0
Activités d'investissement	(114,6)	(138,3)	17,1	(341,9)	(386,1)	11,4
Diminution nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	11,6 \$	16,5 \$	(29,7)	3,2 \$	(19,0) \$	n.s.
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	0,3	(0,5)	n.s.	9,6	(4,2)	n.s.
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie de la période	11,9 \$	16,0 \$	(25,6)	12,8 \$	(23,2) \$	n.s.

n.s. non significatif

1. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées d'Innovatia Inc. et de nos activités de xwave New England.

Nous avons enregistré des rentrées nettes de 11,9 M\$ au troisième trimestre de 2009, comparativement à 16,0 M\$ au trimestre correspondant de 2008. Depuis le début de l'exercice, nous avons enregistré des rentrées de fonds de 12,8 M\$ comparativement à des sorties de fonds de 23,2 M\$ pour la période correspondante de 2008. De l'augmentation de 36,0 M\$ des flux de trésorerie au cours des neuf premiers mois de 2009, une tranche de 13,8 M\$ découlait de la hausse des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées. L'augmentation reflète essentiellement le produit réalisé à la vente de nos activités de DSA et de xwave New England plus tôt en 2009.

Activités d'exploitation

Au troisième trimestre de 2009, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 9,8 M\$, ou 3,2 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2008. Le bénéfice net lié aux activités poursuivies, déduction faite des ajustements hors trésorerie, a diminué de 10,3 M\$, la capitalisation des RRPD et des régimes d'avantages complémentaires de retraite a augmenté de 8,6 M\$ et les flux de trésorerie dégagés par les variations des actifs et des passifs d'exploitation, ou fonds de roulement, ont augmenté de 9,1 M\$. Depuis le début de l'exercice, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 90,7 M\$, soit une baisse de 10,1 % par rapport à la période correspondante de 2008 qui s'explique par le fait que le bénéfice net lié aux activités poursuivies, déduction faite des ajustements hors trésorerie, a diminué de 11,1 M\$, que la capitalisation des RRPD et des régimes d'avantages complémentaires de retraite a augmenté de 11,9 M\$ et que les flux de trésorerie dégagés par les variations du fonds de roulement ont diminué de 67,7 M\$.

Les flux de trésorerie dégagés par les variations du fonds de roulement se sont chiffrés à 16,6 M\$ au troisième trimestre de 2009, comparativement à 7,5 M\$ au troisième trimestre de 2008. Le troisième trimestre de l'exercice est habituellement marqué par une certaine neutralité sur le plan des rentrées provenant des variations du fonds de roulement et par de faibles incidences saisonnières découlant de variations des débiteurs et des créditeurs et charges à payer. Des sorties de fonds élevées imputables au moment des paiements d'intérêts au taux nominal sur la dette à long terme sont contrebalancées par les faibles charges et autres éléments constatés d'avance qui sont habituellement payés au premier semestre de l'exercice. L'augmentation des flux de trésorerie provenant des variations du fonds de roulement par rapport au troisième trimestre de 2008 découle essentiellement de la comptabilisation de frais de restructuration de 13,0 M\$ au troisième trimestre de 2009. Les sorties liées aux variations du fonds de roulement se sont chiffrées à 50,2 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre

2009, comparativement à des rentrées de 17,5 M\$ pour la période correspondante de 2008. La diminution depuis le début de l'exercice des flux de trésorerie liés aux variations du fonds de roulement par rapport à 2008 est essentiellement imputable au montant de 58,1 M\$ payé au titre des frais de restructuration comptabilisés auparavant, à de plus importantes diminutions des créiteurs et charges à payer en 2009, ainsi qu'à une baisse des flux de trésorerie liés aux variations des stocks.

Le montant total des cotisations à nos RRPD au troisième trimestre de 2009 et depuis le début de l'exercice s'est établi à 34,3 M\$ et à 89,3 M\$, respectivement, comparativement à 25,9 M\$ et à 78,0 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2008. En août 2009, nous avons déposé les évaluations actuarielles de nos régimes de retraite que nous devons effectuer pour 2008. Nous avons ajusté nos cotisations de 2009 dans les régimes de retraite selon les résultats des évaluations déposées, lesquels reflétaient une hausse des déficits de capitalisation en raison des conditions du marché enregistrées en 2008. Le total des cotisations pour le troisième trimestre incluait des paiements de 21,9 M\$ aux fins de la réduction du déficit des régimes, en hausse comparativement à 11,9 M\$ au troisième trimestre de 2008. Depuis le début de l'exercice, les paiements aux fins de la réduction du déficit se sont chiffrés à 48,5 M\$, comparativement à 36,9 M\$ pour la période correspondante de 2008.

Activités de financement

Au troisième trimestre de 2009, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont augmenté de 18,8 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2008 et ils ont diminué de 68,7 M\$ au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, par rapport à la période correspondante de 2008.

Au cours du troisième trimestre de 2009, nos remboursements nets de la dette (y compris la dette à court terme et la dette à long terme, les effets à payer aux apparentés et les obligations au titre de contrats de location-acquisition) se sont établis à 5,5 M\$, comparativement à un produit net de l'émission de titres d'emprunt de 13,1 M\$ au troisième trimestre de 2008. Au troisième trimestre de 2008, nous avons utilisé à des fins d'exploitation nos facilités d'emprunt à court terme dans une plus large mesure.

Depuis le début de l'exercice, notre produit net de l'émission de titres d'emprunt s'est chiffré à 56,0 M\$, comparativement à un produit net de 21,7 M\$ pour la période correspondante de 2008. Nous avons émis des billets à moyen terme non garantis de 350,0 M\$ au deuxième trimestre de 2009. Des frais d'émission de titres d'emprunt de 1,2 M\$ ont été engagés et les billets ont été émis avec escompte pour un produit net de 348,6 M\$. Le produit a été affecté au remboursement d'avances sous forme d'acceptations bancaires de 250,0 M\$ qui étaient en cours en vertu de nos facilités d'exploitation renouvelables ainsi que d'un emprunt à terme non renouvelable de 100,0 M\$. En plus du remboursement de ces obligations à taux variable, nous avons payé un montant en espèces de 15,4 M\$ pour régler nos swaps de taux d'intérêt à taux fixe-variable en cours. Nous avons également remboursé la facilité de crédit bancaire à long terme de 50,0 M\$ qui avait été mise en place au cours du deuxième trimestre de 2008 pour Télébec. Veuillez vous reporter à la rubrique « Financement et liquidités » pour obtenir une description plus détaillée de notre dette à court et à long terme.

Nous avons également affecté un montant de 55,0 M\$ au rachat de créances d'une fiducie de titrisation au premier trimestre de 2008, alors qu'aucun rachat n'a eu lieu en vertu du programme en 2009. Nous augmentons ou diminuons le montant des créances cédées à la fiducie de titrisation en fonction du montant des débiteurs admissibles et de notre évaluation de la rentabilité des opérations en question.

Les activités de financement comprennent également les distributions versées au Fonds et aux porteurs sans contrôle, qui se sont établies à 166,4 M\$ au troisième trimestre de 2009 et à 166,2 M\$ au trimestre correspondant de 2008. Depuis le début de l'exercice, le total des distributions s'est chiffré à 499,0 M\$, comparativement à 493,8 M\$ au cours de la période correspondante de 2008.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué de 23,7 M\$ au troisième trimestre de 2009 et de 44,2 M\$ depuis le début de l'exercice, par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2008.

Au troisième trimestre de 2009, les dépenses en immobilisations se sont chiffrées à 114,7 M\$, contre 138,2 M\$ au trimestre correspondant de 2008, soit une baisse de 23,5 M\$, ou 17,0 %. Depuis le début de

l'exercice, les dépenses en immobilisations ont diminué de 16,2 M\$ par rapport à la période correspondante de 2008. La diminution des dépenses en immobilisations pour le troisième trimestre et depuis le début de l'exercice reflète le moment des projets d'investissement ainsi que la baisse prévue du niveau des dépenses en immobilisations. Les dépenses du troisième trimestre de 2009 découlaient de la poursuite du déploiement de notre réseau à large bande. En 2009, nous avons réduit nos dépenses en immobilisations par rapport à 2008 afin de tenir compte d'une priorisation de la rentabilité et du rendement des placements, particulièrement en réduisant les placements dans des projets liés aux technologies de l'information. Les dépenses en immobilisations représentaient 14,6 % des produits d'exploitation au troisième trimestre de 2009 et 14,4 % depuis le début de l'exercice, soit un résultat conforme à notre cible annuelle révisée allant de 13,7 % à 14,7 %. Veuillez vous reporter à la rubrique « Cibles révisées » pour obtenir des détails supplémentaires sur nos cibles révisées.

Nous avons également affecté des flux de trésorerie nets de 28,1 M\$ à l'acquisition des actifs et des activités de KMTS en 2008, alors qu'aucun investissement semblable n'a été effectué en 2009.

Financement et liquidités

Sources de liquidités

Nous tirons la plus grande partie de nos liquidités des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation, ainsi que de nos facilités de crédit bancaire, d'un programme de papier commercial et de notre programme de titrisation de créances. Nous prévoyons habituellement tirer suffisamment de liquidités de nos activités d'exploitation pour payer les dépenses en immobilisations, les distributions et d'autres engagements. Avec la hausse des besoins de capitalisation du déficit des régimes de retraite en 2009, en plus de recourir aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation, nous avons fait appel à notre facilité bancaire liée à la caisse de retraite afin de verser les cotisations nécessaires. L'utilisation de cette facilité de crédit à vocation particulière nous a permis de préserver notre capacité et notre accès à des liquidités aux fins de notre exploitation générale en vertu de nos facilités de crédit renouvelables.

Notre structure du capital est la suivante :

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	30 septembre 2009		31 décembre 2008	
Avoir des associés	4 819,4 \$	52,1 %	4 882,9 \$	52,5 %
Part des porteurs sans contrôle	1 609,6	17,4 %	1 662,5	17,8 %
Dette nette	2 826,5	30,5 %	2 768,5	29,7 %
Total du capital	9 255,5 \$	100,0 %	9 313,9 \$	100,0 %

Capital des associés

Nous avons un nombre illimité autorisé de chacune des trois catégories de parts. Nos parts ne sont pas cotées en Bourse. Le nombre de parts émises et en circulation au 30 septembre 2009, qui demeure inchangé par rapport au 31 décembre 2008, s'établit comme suit :

- 28 168 803 parts de société en commandite échangeables de catégorie 1;
- 132 367 606 parts de société en commandite de catégorie 2;
- 54 000 parts de commandité.

Dette

Nous avons des billets à moyen terme non garantis de premier rang en circulation d'un montant total de 2,6 G\$ aux termes de l'acte de fiducie de Bell Aliant, s.e.c. daté du 14 septembre 2006. Le 28 avril 2009, nous avons déposé un nouveau prospectus préalable de base visant des billets à moyen terme qui couvrira les émissions futures de billets à moyen terme pour une autre période de 25 mois. En mai 2009, nous avons émis des billets à moyen terme de 350,0 M\$ qui portent intérêt à 6,29 % par année et qui arriveront à échéance le 17 février 2015.

Depuis le 31 décembre 2008, nous avons diminué de 45,6 M\$ les montants qui peuvent être prélevés de nos facilités de crédit d'exploitation à court terme, pour les porter à 1 139,5 M\$. Les facilités de lettres de crédit réservées soutenant des contrats qui ont été transférés dans le cadre de la vente des activités de DSA ont diminué de 45,8 M\$; la facilité non renouvelable liée à la caisse de retraite a été amputée de 2,4 M\$ lorsque les lettres de crédit soutenant l'échéancier de capitalisation du déficit de solvabilité sur une période de dix ans de certains de nos régimes de retraite ont été réduites et les lignes de crédit non engagées ont augmenté de 2,6 M\$. Les montants prélevés de notre facilité liée à la caisse de retraite ont augmenté de 25,0 M\$ du 31 décembre 2008 au 30 septembre 2009, pour s'établir à 40,0 M\$. Nous maintenons par ailleurs un programme de papier commercial d'un montant de 400,0 M\$ soutenu par le montant inutilisé de nos facilités d'exploitation renouvelables. Un montant de 37,5 M\$ avait été émis en vertu de ce programme au 30 septembre 2009, alors qu'aucun montant n'avait été émis au 31 décembre 2008.

Aucune modification n'a été apportée aux clauses restrictives et aux dispositions de nos facilités de crédit qui sont présentées dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Besoins en liquidités

Nous avons besoin d'importantes liquidités pour exécuter notre stratégie d'affaires. Nos besoins de liquidités pour le troisième trimestre de 2009 consistaient en des distributions aux porteurs de parts, en des dépenses en immobilisations, en une capitalisation des régimes de retraite, en des remboursements sur la dette à court et à long terme et en des paiements relatifs à d'autres engagements. Les besoins de 2009 devraient être semblables à ceux de 2008. Plus particulièrement, ces besoins devraient donner lieu à l'utilisation suivante des flux de trésorerie :

- Les besoins de liquidités annuels pour effectuer les distributions aux porteurs de parts du Fonds ainsi que les distributions au prorata à l'intention de BCE et de Bell Canada à l'égard des parts de société en commandite échangeables devraient s'établir à environ 660 M\$ pour 2009.
- Nous prévoyons que les dépenses en immobilisations de 2009 s'établiront entre 13,7 % et 14,7 % des produits d'exploitation. Veuillez vous reporter à la rubrique « Cibles révisées » pour obtenir une analyse supplémentaire de l'intensité du capital.
- Nous remboursons la dette à court et à long terme selon ses modalités. Nous nous assurons que des montants peuvent être prélevés en tout temps de nos facilités d'exploitation renouvelables en vue de soutenir les émissions de papier commercial.
- La situation de capitalisation de tous nos régimes de retraite à prestations déterminées accuse un déficit. Le montant aux fins du financement du déficit pour 2009 s'établira à environ 73 M\$, soit un montant conforme à nos attentes. Nous avons prélevé un montant de 25,0 M\$ sur notre facilité bancaire liée à la caisse de retraite pour financer en partie les paiements au titre du déficit des régimes en 2009. Nous ne prévoyons pas prélever d'autres montants sur la facilité à cette fin en 2009; toutefois nous nous attendons à utiliser la facilité au quatrième trimestre de 2009 afin de garantir des lettres de crédit totalisant environ 79 M\$ exigées en vertu des mesures d'allègement de la capitalisation.
- Les mesures de restructuration annoncées au quatrième trimestre de 2008 et depuis le début de l'exercice 2009 devraient se traduire par l'utilisation de liquidités d'un montant d'environ 70 M\$ au cours de l'exercice 2009.
- Les liquidités serviront aussi à faire face à d'autres engagements, notamment ceux relatifs aux contrats de location-exploitation et d'approvisionnement de matériel et d'autres infrastructures de réseau.

Autres arrangements financiers

Obligations contractuelles

Nous avons conclu divers contrats de location-exploitation de matériel et d'autres infrastructures de réseau ainsi que divers contrats d'approvisionnement aux termes de diverses conventions de services et conventions commerciales, ce qui comprend les ententes commerciales que nous avons conclues avec

Bell Canada. Plus de détails portant sur ces engagements sont présentés aux notes 21 et 24 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 et à la note 12 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 septembre 2009, lesquels sont intégrés par renvoi aux présentes.

Titrisation de créances

Nous vendons, en vertu d'une convention d'achat et de vente renouvelable, certaines créances à une fiducie de titrisation. Au cours du troisième trimestre de 2009, notre produit net en espèces s'est établi à 165,0 M\$, soit un montant inchangé par rapport au 31 décembre 2008. Plus de détails au sujet de ces conventions sont présentés aux notes 1 et 3 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, lesquels sont intégrés par renvoi aux présentes.

Utilisation d'instruments financiers dérivés

Nous utilisons régulièrement des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt associés à notre dette à court et à long terme ou à des engagements fermes précis.

Plus de détails sur notre utilisation d'instruments financiers dérivés et sur les conventions comptables que nous suivons sont présentés aux notes 1 et 15 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, lesquels sont intégrés par renvoi aux présentes.

Opérations entre apparentés

Nos principaux apparentés demeurent BCE, Bell Canada et le Fonds. Pour plus de détails sur nos opérations entre apparentés et sur notre relation avec BCE et Bell Canada, veuillez vous reporter à la note 24 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ainsi qu'à la note 14 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 septembre 2009, lesquels sont intégrés par renvoi aux présentes.

Principales conventions comptables

Nos états financiers consolidés au 30 septembre 2009 et pour le trimestre et la période de neuf mois terminés à cette date ont été préparés conformément aux PCGR du Canada. Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons et les estimations et hypothèses comptables critiques que nous formulons sont conformes à celles décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, sauf en ce qui concerne l'adoption d'une nouvelle norme comptable portant sur l'écart d'acquisition et les actifs incorporels.

Écart d'acquisition et actifs incorporels

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2009, nous avons adopté le chapitre 3064, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), qui donne des directives sur la gestion, la comptabilisation, la présentation et les informations à fournir relativement à ces actifs. L'adoption de ce chapitre n'a pas eu d'incidence importante sur nos activités ni sur nos informations financières.

Modifications futures des conventions comptables

Le Conseil des normes comptables (le « CNC ») de l'ICCA procède de façon régulière à la modification de normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir.

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

L'ICCA a publié le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises » parallèlement au chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés », et au chapitre 1602, intitulé « Participations sans contrôle ». Le chapitre 1582, qui a remplacé le chapitre 1581, établit des normes d'évaluation des regroupements d'entreprises ainsi que des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs acquis

et des passifs pris en charge. Le chapitre 1601, qui a remplacé le chapitre 1600, reporte les directives actuelles à l'égard des aspects de la préparation des états financiers consolidés après une acquisition, sauf en ce qui a trait aux aspects qui traitent d'une participation sans contrôle. Le chapitre 1602 établit des directives sur le traitement des participations sans contrôle après une acquisition au moyen d'un regroupement d'entreprises. Les nouvelles normes s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, et l'adoption anticipée est autorisée. Nous procédons actuellement à l'évaluation de l'incidence des nouvelles normes sur nos états financiers consolidés.

Normes internationales d'information financière (les « IFRS »)

Le CNC a confirmé qu'il harmoniserait complètement les PCGR du Canada avec les IFRS à compter du 1^{er} janvier 2011 pour les entités ayant l'obligation publique de rendre des comptes. Le passage se fera au cours d'une période transitoire, certaines normes devant être adoptées avant 2011 et les autres, à la date même de la transition. L'International Accounting Standards Board continue de faire évoluer les IFRS; c'est pourquoi il faut s'attendre à ce que le texte des normes, à la date de transition, soit différent de sa version actuelle.

Comme il est présenté dans notre rapport de gestion de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, nous avons élaboré une démarche en quatre étapes pour effectuer le passage aux IFRS.

Première étape – sensibilisation et évaluation initiale

Deuxième étape – évaluation détaillée

Troisième étape – élaboration

Quatrième étape – mise en œuvre

Nous avons procédé à la compilation et à l'analyse des renseignements obtenus au cours de l'étape d'évaluation détaillée et nous avons présenté nos conclusions et recommandations préliminaires relatives aux choix pertinents en matière de conventions comptables à notre comité de vérification au deuxième trimestre de 2009. Nous continuerons d'affiner ces choix de conventions comptables à mesure que nous poursuivrons nos efforts de conversion et que les normes IFRS évolueront. Au cours du premier trimestre de 2009, nous avons commencé à concevoir les modifications à apporter aux processus opérationnels, notamment aux systèmes de TI et de traitement des données ainsi qu'aux systèmes de contrôle interne à l'égard de l'information financière, et nous avons entrepris l'élaboration et le maintien d'un système de deux registres parallèles pour 2010. Ayant terminé l'étape de l'élaboration, à la fin du deuxième trimestre de 2009, nous avons commencé à effectuer les essais des modifications proposées en ce qui a trait à la conception des systèmes, lesquelles incluent la conception d'un processus de double présentation de l'information pour 2010 et des modifications des systèmes de TI en ce qui a trait aux immobilisations corporelles. Nous prévoyons que l'étape de la mise en œuvre se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2010.

Notre équipe responsable du passage aux IFRS présente régulièrement à son comité directeur et au comité de vérification des rapports portant sur l'état d'avancement de la conversion. La direction, les employés touchés et les parties prenantes internes et externes reçoivent également de l'information et de la formation de façon continue. Nous avons affecté des ressources suffisantes à notre projet de conversion, nous avons engagé des conseillers externes et nous collaborons avec notre groupe de contrôles de l'entreprise ainsi qu'avec nos vérificateurs internes et externes. Nous prévoyons réaliser toutes les étapes importantes prévues selon notre plan au fur et à mesure du déploiement de nos efforts de conversion.

Cette information est présentée afin de permettre aux investisseurs et à toute autres personne de mieux comprendre notre plan de conversion aux IFRS et l'incidence possible de cette conversion sur, notamment, nos états financiers et nos mesures du rendement d'exploitation. Toutefois, les lecteurs sont priés de noter que l'utilisation de cette information à toute autre fin pourrait ne pas être appropriée. Cette information reflète également nos plus récentes hypothèses et attentes; certaines circonstances, comme des changements aux IFRS, aux règles et à la conjoncture, pourraient entraîner des variations quant à ces hypothèses et attentes.

À l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure de déterminer de façon définitive l'incidence quantitative et qualitative de notre adoption future des IFRS; elle pourrait toutefois être importante. En nous fondant sur nos travaux effectués jusqu'à ce jour, nous sommes d'avis que les éléments qui subiront la plus importante incidence financière et/ou opérationnelle seront les avantages sociaux futurs, les impôts sur les bénéfices, les immobilisations corporelles et la conception et le maintien de systèmes parallèles en vue de la double présentation de l'information exigée pour 2010. D'autres renseignements seront fournis à mesure que nous nous rapprocherons de la date de conversion.

Modifications réglementaires

Les modifications apportées à la réglementation au troisième trimestre de 2009 et jusqu'au 10 novembre 2009 inclusivement qui ont ou pourraient avoir une incidence importante sur nos activités sont les suivantes :

Disponibilité des services d'accès de nouvelle génération

Le 26 janvier 2009, le CRTC a publié la politique réglementaire de télécom 2009-34, dans laquelle il a amorcé une instance visant à examiner les questions qui portent sur la configuration, la classification et la faisabilité appropriées d'un service dégroupé de ligne numérique à paires asymétriques (« LNPA ») destiné aux concurrents. Le 8 mai 2009, le CRTC a publié l'avis de consultation de télécom 2009-261, conjuguant l'instance amorcée dans la politique réglementaire de télécom 2009-34 et une demande correspondante qui vise à offrir d'autres options pour l'accès par des tiers aux réseaux haute vitesse des sociétés de câblodistribution. L'instance comprendra une audience publique avec comparution qui débutera le 11 janvier 2010. L'instance devrait se terminer d'ici la fin du mois de mars 2010 et le CRTC pourrait prendre une décision finale au milieu de 2010. Ces diverses questions à l'égard des services de gros ont amené la possibilité que de nouvelles obligations supplémentaires liées aux services de gros puissent nous être imposées ou que certains services de gros puissent être évalués à des tarifs moins élevés dans l'avenir. Aucune de ces deux conclusions n'aurait d'incidence rétroactive sur les tarifs ou les produits d'exploitation courants. Toutefois, ces questions pourraient nous obliger à modifier nos plans d'investissement et nos pratiques commerciales liées aux services de détail et de gros, notamment l'établissement des prix et les plans.

Compte de report

Le 25 septembre 2008, la Cour suprême du Canada (le « tribunal ») a approuvé les demandes d'appel déposées par Bell Canada, des groupes de consommateurs et un concurrent. Le tribunal a par la suite entendu les appels le 26 mars 2009 et, dans une décision rendue le 18 septembre 2009, a rejeté ces appels. Par conséquent, le tribunal a confirmé que le CRTC a l'autorité juridique d'ordonner que les fonds des comptes de report soient utilisés tant pour l'expansion du réseau à large bande que pour les remises aux clients.

Dans une lettre datée du 25 septembre 2009, le CRTC a rétabli les processus de suivi qui avaient initialement été ciblés dans la Décision de télécom CRTC 2008-1 et a ordonné à Bell Canada, à MTS Allstream Inc. et à Société TELUS Communications de déposer, dans les délais fixés dans cette lettre, des renseignements supplémentaires sur leurs programmes approuvés d'expansion du réseau à large bande financés par le compte de report, ainsi que sur leur proposition de remises aux clients.

À la lumière de la décision de la Cour suprême du Canada, Bell Canada a comptabilisé un montant de 152,0 M\$ au titre des frais de restructuration et autres frais au troisième trimestre de 2009, afin de refléter l'estimation actuelle du montant résiduel de son engagement du compte de report. La répartition de ce montant entre les remises aux clients et l'expansion supplémentaire du réseau à large bande n'a pas encore été déterminée. Nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'incidence de la décision du CRTC à l'heure actuelle. Les remises pourraient toucher les clients de notre territoire, mais n'auront pas d'incidence sur nos résultats financiers.

Radiodiffusion

Le 4 juin 2009, le CRTC a publié la politique réglementaire de radiodiffusion 2009-329, dans laquelle il a établi que le contenu de radiodiffusion distribué sur Internet et par l'intermédiaire d'appareils mobiles continuera de faire l'objet d'une exemption de la réglementation en matière de radiodiffusion et il a appuyé la demande de l'Office national du film au gouvernement du Canada d'élaborer une stratégie nationale du numérique. En outre, le CRTC a renvoyé à la Cour d'appel fédérale la question de droit de l'applicabilité de la *Loi sur la radiodiffusion* aux fournisseurs de services Internet (« FSI »).

Dans sa décision d'octobre 2008 (l'« avis public de radiodiffusion 2008-100 »), le CRTC a rejeté la proposition de tarifs de distribution des radiodiffuseurs en direct, laquelle aurait obligé les exploitants de services par câble et par satellite à payer pour le droit de transmettre leurs signaux locaux. Toutefois, le CRTC a établi que les exploitants de services par câble et par satellite devront contribuer pour 1,0 % de leurs produits d'exploitation annuels à un nouveau fonds, appelé Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (« FAPL »), administré par un tiers indépendant choisi par l'Association canadienne des radiodiffuseurs (« ACR »).

Le 6 juillet 2009, et avant la mise en œuvre du FAPL, le CRTC a publié une décision dans laquelle il augmentait cette contribution à 1,5 % et il établissait que les fonds dégagés par les contributions au FAPL ne doivent pas nécessairement être affectés à une programmation locale additionnelle par les stations de télévision. Le CRTC a également annoncé qu'il entreprendrait également un examen des seuils de contribution au FAPL au cours d'une audience publique en septembre 2009, après quoi le CRTC a indiqué qu'il était prêt à ramener la contribution au FAPL à 1,0 % à compter de 2010. Il n'existe aucune assurance que le seuil de contribution au FAPL sera réduit, maintenu ou augmenté.

Le 6 juillet 2009, le CRTC a également décidé d'imposer des tarifs de distribution. Dans la décision, le CRTC a indiqué qu'il serait approprié pour les exploitants par câble et par satellite de négocier avec les radiodiffuseurs un montant compensatoire pour la distribution des signaux de télévision locale traditionnelle. En l'absence d'ententes négociées, le CRTC a déclaré qu'il résoudrait la question au moyen d'un arbitrage exécutoire. Dans une instance publique tenue en septembre 2009, le CRTC a examiné certains paramètres de la négociation. Le 6 août 2009, un groupe de sociétés dirigé par Bell Canada a contesté pour motifs de procédure la légalité de la décision du CRTC sur les tarifs de distribution. Le 11 août 2009, le CRTC a modifié sa décision du 6 juillet 2009 et a annoncé qu'il tiendrait une audience publique en vue d'examiner si les tarifs de distribution sont appropriés et, si c'est le cas, comment ils devraient être mis en œuvre. Une audience publique du CRTC sur le caractère approprié des tarifs de distribution devrait commencer le 16 novembre 2009.

Le 16 septembre 2009, le Cabinet fédéral a publié une ordonnance selon laquelle le CRTC devait tenir une audience publique et faire des recommandations sur l'opportunité des tarifs de distribution, en tenant compte de l'incidence que les tarifs de distribution auraient sur le caractère abordable des services de télévision par câble et par satellite, ainsi que de l'incidence des tarifs de distribution sur le secteur de la radiodiffusion. L'audience du CRTC portant sur ces questions est prévue le 7 décembre 2009. À l'heure actuelle, nous ne pouvons estimer l'incidence potentielle des tarifs de distribution.

Gestion du trafic

Le 20 novembre 2008, le CRTC a publié l'Avis public de télécom 2008-19, dans lequel il amorçait une procédure qui vise à examiner les pratiques de gestion du trafic Internet pour les services Internet de détail et de gros. Le CRTC a demandé des observations, avec justifications à l'appui, sur les changements de la consommation de la bande passante qui peuvent mener à une congestion du réseau; sur les pratiques techniques ou économiques de gestion du trafic Internet qui sont actuellement disponibles ou qui pourraient être élaborées dans l'avenir; ainsi que sur l'incidence de ces pratiques sur les utilisateurs finals. De plus, le CRTC a examiné le caractère approprié de la mise en œuvre de mesures réglementaires liées à la gestion du trafic Internet par les FSI.

Dans sa décision publiée le 21 octobre 2009, le CRTC a maintenu la flexibilité des FSI de gérer leurs réseaux et il a établi certaines exigences de transparence. Le CRTC a approuvé l'utilisation de pratiques de gestion du trafic Internet de nature technique, notamment les pratiques de gestion du trafic Internet liées à des applications précises comme celles utilisées par Bell Canada; a encouragé l'utilisation de pratiques de nature économique de gestion du trafic Internet comme la facturation fondée sur l'utilisation;

a établi un cadre selon lequel les plaintes futures relatives à la gestion du trafic seront évaluées et a établi certaines exigences de préavis et de confidentialité.

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives

Les déclarations prospectives effectuées dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ainsi que dans le présent rapport de gestion s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses qui, à notre avis, étaient raisonnables au moment où nous avons fait ces déclarations prospectives. Dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, nous avons décrit les principales hypothèses que nous avons formulées aux fins de la préparation des déclarations prospectives à l'égard de notre rendement financier et d'exploitation prévu pour 2009. Ces hypothèses comprennent des hypothèses économiques, relatives au marché, financières, opérationnelles et liées aux opérations, et sauf en ce qui a trait à ce qui suit, elles n'ont pas changé de façon importante en date du 10 novembre 2009.

Cibles révisées

Nous avons révisé nos cibles à l'égard de nos produits d'exploitation et de l'intensité du capital pour 2009 par suite du récent dessaisissement de xwave New England et de la vente annoncée d'Innovatia. À des fins comptables, ces activités ont été reclassées dans les activités abandonnées dans nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 septembre 2009.

	Cibles initiales pour 2009	Cibles révisées en octobre 2009
Produits d'exploitation	3 180 M\$ à 3 280 M\$	3 140 M\$ à 3 240 M\$
Intensité du capital ¹	13,5 % à 14,5 %	13,7 % à 14,7 %
Liquidités distribuables ²	750 M\$ à 790 M\$	aucun changement

1. L'intensité du capital correspond aux dépenses en immobilisations selon l'état des flux de trésorerie divisées par les produits d'exploitation.

2. Les liquidités distribuables sont une mesure non définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Gestion des risques

La gestion des risques est fondamentale pour la réussite à long terme de toute entreprise. En ce qui nous concerne, le risque est défini comme le niveau d'exposition à des incertitudes que l'entreprise doit comprendre et gérer efficacement, alors que nous exécutons nos stratégies visant l'atteinte de nos objectifs d'affaires et la création de valeur pour nos porteurs de parts. Nous avons recours à un processus intégré à l'échelle de l'entreprise pour cibler, évaluer et gérer les risques pour l'entreprise dans son ensemble.

Nous savons que nous sommes exposés à un certain nombre de risques dans le cours normal de nos activités qui pourraient avoir une incidence négative sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Veuillez vous reporter à notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ainsi qu'à notre notice annuelle de 2008 pour la liste des risques importants auxquels nous sommes exposés à notre avis. La liste des risques mentionnés n'est pas exhaustive étant donné qu'il peut y avoir d'autres risques dont nous n'avons pas connaissance actuellement ou qui n'ont pas actuellement, selon nous, une incidence importante sur nos activités consolidées.

Au cours des trois premiers trimestres de 2009, nous n'avons décelé aucun changement important, sauf ceux présentés ci-dessous, de la nature des risques auxquels nous sommes exposés dans le cadre de nos activités courantes et qui sont décrits dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ainsi que dans notre notice annuelle de 2008. Nous avons fourni des mises à jour à l'égard de notre cadre réglementaire et de notre contexte concurrentiel aux rubriques intitulées « Modifications réglementaires » et « Contexte dans lequel nous exerçons nos activités ».

Le 27 octobre 2009, le ministère des Finances du gouvernement fédéral a annoncé des propositions de réforme des régimes de retraite qui, si elles sont mises en œuvre, auront une incidence sur la capitalisation, la gouvernance, la politique de placement et l'administration de nos régimes de retraite. Nous évaluons actuellement l'incidence que ces propositions de réforme auront sur nos régimes; toutefois, nous ne pourrions pas la déterminer de façon précise avant que des modifications détaillées des lois et règlements soient publiées. Selon notre évaluation initiale, les propositions pourraient améliorer légèrement notre flexibilité quant à l'utilisation d'espèces ou de lettres de crédit pour financer les déficits de capitalisation de nos régimes. Néanmoins, les risques importants auxquels sont assujettis nos RRPD, à savoir l'incidence des variations des taux d'intérêt, des hypothèses actuarielles et des rendements sur le marché des titres de capitaux propres, n'ont pas changé et ne sont pas atténués de façon considérable par ces mesures de réforme proposées. Nous continuons de gérer ces risques au moyen d'un portefeuille d'actifs et de politiques de financement qui visent à réduire la volatilité des besoins de financement futurs, tout en équilibrant le total des coûts liés à nos régimes.

Mesures financières non définies par les PCGR

Les termes « bénéfice d'exploitation », « BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement) », « liquidités distribuables normalisées » et « liquidités distribuables » n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR du Canada. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs assujettis. Le bénéfice d'exploitation, le BAIIA, les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont présentés uniformément d'une période à l'autre.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation représente les produits d'exploitation, déduction faite des charges. Nous utilisons le bénéfice d'exploitation, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes.

Le tableau suivant présente un rapprochement des produits, des charges et du bénéfice d'exploitation sur une base consolidée.

<i>Pour les périodes terminées les 30 septembre</i> <i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2009	2008	2009	2008
Produits d'exploitation	785,8 \$	806,6 \$	2 388,6 \$	2 443,1 \$
Charges	622,1	635,3	1 909,9	1 955,3
Bénéfice d'exploitation	163,7 \$	171,3 \$	478,7 \$	487,8 \$

Le bénéfice d'exploitation nous permet de faire une comparaison cohérente de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent le bénéfice d'exploitation pour évaluer notre capacité de croître ou encore comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le bénéfice d'exploitation ne doit pas être confondu avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

BAIIA

Nous définissons le BAIIA comme les produits d'exploitation, moins les charges d'exploitation; par conséquent, ce terme désigne le bénéfice d'exploitation avant l'amortissement, la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et les frais de restructuration et autres frais. Le bénéfice d'exploitation est calculé avant déduction des intérêts et des impôts.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice d'exploitation et du BAIIA sur une base consolidée.

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice d'exploitation	163,7 \$	171,3 \$	478,7 \$	487,8 \$
Ajouter :				
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	20,0	25,1	64,7	74,6
Amortissement	177,4	174,6	530,8	522,3
Frais de restructuration et autres frais	13,8	–	26,6	–
BAIIA	374,9 \$	371,0 \$	1 100,8 \$	1 084,7 \$

Nous utilisons le BAIIA, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes, avant l'incidence des intérêts, des impôts, de l'amortissement, de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et des frais de restructuration et autres frais. Nous excluons l'amortissement et la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux, étant donné que ces éléments sont principalement fonction des méthodes comptables et des hypothèses utilisées par une société ainsi que de facteurs hors exploitation comme le coût historique des dépenses en immobilisations et le rendement de l'actif des régimes de retraite d'une société. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une incidence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une représentation fautive de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise.

Le BAIIA permet une comparaison uniforme de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer notre capacité de payer nos intérêts sur la dette, d'effectuer des distributions aux porteurs de parts et de respecter nos autres obligations de paiement, et comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le BAIIA ne doit pas être confondu avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

Liquidités distribuables normalisées et liquidités distribuables

Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont deux mesures des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui peuvent être disponibles aux fins de distribution. Nous calculons les liquidités distribuables normalisées à partir des flux de trésorerie selon les directives de l'ICCA qui s'appuient sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, auxquels nous ajoutons ou desquels nous déduisons tout élément qui a une incidence sur les flux de trésorerie :

- i) les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation découlant des activités abandonnées et du Fonds, étant donné qu'ils correspondent à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation non liés à nos activités poursuivies qui sont disponibles aux fins de distribution;
- ii) les dépenses en immobilisations.

Les lignes directrices de l'ICCA en matière de calcul des mesures des liquidités distribuables normalisées comprennent également des déductions à l'égard de toute limitation imposée sur le montant des distributions en espèces découlant du respect des restrictions en vertu des clauses financières à la date du calcul. Nos conventions de crédit nous empêchent uniquement d'effectuer des distributions excédant les liquidités distribuables au cours du dernier exercice si notre cote de crédit a baissé et n'est plus de qualité supérieure. Puisque notre cote fait partie de la catégorie de qualité supérieure, nous ne sommes assujettis à aucune restriction semblable.

Afin de déterminer nos liquidités distribuables, nous apportons en outre des ajustements à nos liquidités distribuables normalisées pour tenir compte des éléments suivants :

- i) les éléments d'exploitation financés à même les réserves de liquidités ou les emprunts, tels que les variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement), la capitalisation du déficit des régimes de retraite, les frais de restructuration et autres frais, et les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie qui dépassent les niveaux normalisés;
- ii) les charges d'impôts exigibles (les économies d'impôts) que nous avons rajoutées (ou déduites), puisque nous avons mis en place des stratégies fiscales afin de nous assurer qu'elles ne sont pas à payer (à recevoir) en espèces;
- iii) les autres éléments de la variation du fonds de roulement qui ne devraient pas générer de flux de trésorerie réels, actuels ou futurs.

Tous ces ajustements aux fins du calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables figurent dans nos états financiers consolidés ou dans nos livres de comptes, ou dans les états financiers consolidés ou dans les livres de comptes du Fonds, à l'exception de l'ajustement de normalisation visant les impôts sur le capital. Ce dernier ajustement est un calcul faisant appel au jugement de la direction à l'égard de l'estimation des impôts sur le capital que nous paierons lorsque les modifications des futurs taux d'imposition entreront en vigueur. Nous avons présumé que le capital demeurerait stable et que toutes les réductions ou éliminations d'impôts sur le capital provinciaux précédemment annoncées par l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse seraient adoptées à l'avenir. À l'heure actuelle, toutes ces provinces ont annoncé l'élimination progressive des impôts sur le capital dans leurs budgets précédents. Par conséquent, le calcul des liquidités distribuables ne comprend aucun impôt sur le capital ayant un effet sur la trésorerie. Les taux d'imposition réels pourraient se révéler considérablement différents, puisqu'ils sont assujettis aux futures lois fiscales adoptées.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables.

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres		Périodes de neuf mois ¹	
	2009	2008 ¹	2009	2008
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	298,1 \$	307,9 \$	803,5 \$	894,2 \$
Ajouter (déduire) :				
Liquidités distribuables normalisées liées aux activités abandonnées	(1,9)	(0,5)	(11,6)	(3,8)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds	(2,7)	0,2	(15,0)	(0,3)
Dépenses en immobilisations	(114,7)	(138,2)	(343,7)	(359,9)
Liquidités distribuables normalisées	178,8	169,4	433,2	530,2
Ajouter (déduire) :				
Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts :				
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement)	(16,6)	(7,5)	50,2	(17,5)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement) du Fonds	2,0	(1,7)	11,8	(3,2)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement) et des autres éléments hors trésorerie liés aux activités abandonnées	2,0	0,4	8,0	7,1
Capitalisation du déficit des régimes de retraite	21,9	11,9	48,5	36,9
Frais de restructuration	13,0	—	24,9	—
Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie dépassant les niveaux normalisés	1,4	2,9	5,7	8,3
Autres ajustements :				
Charge (économie) d'impôts exigibles	—	—	(2,0)	(3,9)
Autres éléments sans effet sur la trésorerie liés aux variations du fonds de roulement	5,3	3,9	10,6	11,5
Liquidités distribuables	207,8 \$	179,3 \$	590,9 \$	569,4 \$

1. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées d'Innovatia Inc. et de nos activités de xwave New England.

Le calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables a été effectué à partir d'hypothèses raisonnables et justifiables qui reflètent toute notre ligne de conduite prévue compte tenu du jugement de la direction à l'égard de la conjoncture économique la plus probable. Les résultats réels pourraient se révéler différents, peut-être de façon importante, des hypothèses prospectives utilisées.

Les liquidités distribuables générées au cours d'une période donnée constituent l'une des principales mesures de notre rendement financier. Nous utilisons les liquidités distribuables, entre autres mesures, pour évaluer le rendement financier de nos activités courantes. Nous présentons les liquidités distribuables normalisées pour nous conformer aux lignes directrices de l'ICCA à l'intention des fiduciaires de revenu et des entités intermédiaires. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme des mesures de la liquidité ni comme des mesures de remplacement de mesures comparables établies conformément aux PCGR du Canada. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités distribuables pour évaluer notre capacité et celle du Fonds de procurer un rendement soutenu aux porteurs de parts. Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables ne doivent pas être confondues avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

Contrôles et procédures

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

C'est à la direction qu'incombe la responsabilité d'élaborer et de maintenir un système de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière, au sens où l'entend le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. Notre système de contrôle interne est fondé sur le cadre et les critères publiés dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission et est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2009 qui aurait eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre système de contrôle interne à l'égard de l'information financière.